

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HArbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : HArbour 1243
Rédaction : HArbour 3679
Céram : HArbour 4857

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXIV — No 53
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne \$ 6.00
CANADA (Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire 2.00
CANADA
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Pendant que s'accumulent les dépêches...

La montée de la dictature — Echos d'Allemagne et des Etats-Unis — Les élections d'hier — Sur le discours de M. Roosevelt

Les événements se précipitent de telle façon, particulièrement chez nos voisins, qu'il serait bien difficile, dans les quelques phrases qu'il nous faut hâtivement griffonner pendant que s'accumulent les dépêches, d'en marquer le caractère et la portée.

Une chose frappe cependant, et l'observation s'applique à la fois aux choses d'Allemagne et à celles des Etats-Unis: c'est la montée de la dictature.

En Allemagne, le cas ne souffre point de discussion. La dictature existe en fait depuis plusieurs mois. L'élection qui vient de donner à Hitler et aux partis qui l'appuient une claire majorité n'aura pour effet que de solidifier entre les mains du nouveau chancelier et de son groupe les pouvoirs absolus.

Aux Etats-Unis, sous une autre forme, M. Roosevelt a pareillement réclamé des pouvoirs souverains. Il a parlé en maître, conscient des très lourdes responsabilités que lui impose la crise, mais prêt à faire face à toutes les difficultés.

Il est probable que le peuple américain tout entier applaudira à ce ton. On voit déjà des journalistes étrangers qui regrettent tout haut que leurs gouvernements ne parlent point avec cet accent.

C'est que, dans les temps de crise, les peuples veulent surtout être gouvernés, sentir au-dessus d'eux une volonté ferme et précise.

Les Etats-Unis et l'Allemagne, qui en suivent d'ailleurs plusieurs autres, ne sont peut-être pas les derniers pays où, sous une forme ou sous une autre, s'instaurera la dictature.

En France même, le mot court déjà la rue et les journaux.

Les chiffres de l'élection allemande, si on les compare à ceux de novembre dernier, sont fort intéressants.

Ni le parti du Centre, la formation parlementaire où se groupent surtout les catholiques non bavarois, ni le parti populaire bavarois, qui rassemble la majeure partie des catholiques bavarois, n'ont perdu de terrain dans la dernière campagne.

Le Centre accuse, au contraire, un total de 4,289,000 suffrages contre 4,228,000 en novembre dernier, le parti populaire bavarois, 1,206,000 contre 1,081,000 aux dernières élections.

Ce sont les partis que l'on pourrait appeler plus spécifiquement de gauche qui ont perdu du terrain, les socialistes tombant de 7,231,000 à 7,175,000 et les communistes, de 5,970,000 à 4,746,000.

L'énorme gain des Nazis, le parti de Hitler, qui passent de 11,705,000 à 17,264,000, paraît donc avoir été fait à même ces partis et chez les gens qui n'avaient point pris part à la dernière élection.

Le gros argument qu'on a fait jouer auprès de ces derniers, ce paraît bien être aussi le spectre du bolchevisme et la nécessité de lui opposer un gouvernement fort.

Esprons que le triomphe des Nazis, qui, personnellement, ne représentent encore qu'une minorité de la nation, ne justifiera aucune des craintes qu'il inspirait en beaucoup de milieux catholiques.

Il faudra revenir à loisir sur le discours d'inauguration de M. Roosevelt et sur le programme qu'il annonce, particulièrement sur ce qu'il dit de la malheureuse rupture d'équilibre entre les éléments urbains et ruraux de la nation.

Mais il faut tout de suite noter qu'après le ton dictatorial du discours, rien n'est peut-être plus remarquable que sa dénonciation d'une certaine catégorie de spéculateurs. Certains disaient que ce Roosevelt, si parfaitement élevé, d'allure si distinguée, n'était qu'une copie mondaine, si l'on ose dire, de l'autre Roosevelt, très cultivé d'ailleurs lui-même, celui dont la silhouette de cow-boy est encore dans toutes les mémoires.

Nous avons pas souvenir que Teddy ait jamais parlé sur un ton plus viril, qu'il ait plus violemment pris à partie certains ploutocrates ou affirmé une plus nette, une plus personnelle volonté.

Souhaitons — et cela n'importe point qu'à son pays, cela importe au monde entier — que le nouveau chef de gouvernement américain puisse réaliser ses rêves.

... Les plus indifférents, les plus froids, n'auront pu sans émotion entendre ou lire la cinquantaine de mots très simples par lesquels le président a terminé son dictatorial discours: ... Nous demandons humblement à Dieu de bénir notre peuple. Puisse-t-il protéger tous et chacun de nous. Puisse-t-il nous guider dans les jours à venir.

Cela était à la fois simple et grand. Ce discours rend vraiment le son d'une âme haute et noble.

Omer HEROUX

L'actualité

déchantant

Nos édiles rentrent de Québec la mine basse. Ils n'ont pas obtenu ce gentil supplément de terme qu'ils réclamaient. Ce n'était vraiment pas la peine de bouleverser nos finances, d'engager des experts pour nous dire qu'en avançant la date de perception des impôts, la ville économiserait des intérêts, pour aboutir à cet échec et mal. Le truc des experts était connu depuis longtemps. Sous la gestion financière de M. E. Décarie, cela fut même pratiqué. On avait avancé d'un mois ou de deux tout au plus la rentrée des fonds. Cette fois, il s'agissait d'une opération plus douloureuse pour les contribuables, mais qui comporterait, pensait-on, des compensations pour les échevins. Cependant, pour connaître ce secret de polichinelle, on a dépensé quelque cent mille dollars grosso modo. Et la fin est ratée puisque les échevins doivent se présenter à la même date (au fait, combien d'entre eux se jugent-ils présents) devant leurs seigneurs (bien plus saignés que saigneurs!) et l'Orateur — c'est-à-dire au gouver-

maîtres. Vu le résultat obtenu, il est piquant de publier l'entrevue intime qu'un de nos pères conscripts municipaux accordait à un jeune confrère et qui tendait à démontrer la supériorité des premiers sur les députés de Québec.

Ce monsieur, disait dernièrement à peu près ceci: "J'ai refusé souvent d'être député à Québec, ce que je voulais était d'être échevin de Montréal; j'y suis arrivé; cela me coûte assez cher, beaucoup plus cher que l'indemnité d'échevin, car il faut se faire élire, etc. Les députés, eux n'ont pas toutes ces dépenses, ils n'ont pas, notamment, de dépenses d'élection car c'est le parti qui paie. Mais nous avons des compensations. Ainsi au conseil municipal, un échevin peut dire tout ce qu'il veut, mais à Québec ce n'est pas la même chose. Lorsqu'un député veut parler sur telle oraison, il doit en demander à l'Orateur une sorte de permission. L'Orateur le regarde de la tête aux pieds et dit: "Qu'est-ce que vous voulez dire?" (Il s'agit évidemment des députés libéraux). Et l'autre doit donner les grandes lignes de son discours. Si cela déplaît à l'Orateur — c'est-à-dire au gouver-

A Québec

Le cas de la "Quebec Power" et de la "Shawinigan"

Le bill de Québec et le pouvoir de municipaliser l'électricité — Erreur de tactique — Le plaidoyer de M. Ernest Lapointe — L'exemption de S. Féréol à la "Quebec Power"

MONTREAL, LE BILL MONTREALAIS ET LES MUNICIPALITES MECONTENTES

La semaine qui s'ouvre promet des émotions jusque dans la vie parlementaire québécoise.

Jeudi matin s'instruira en effet l'affaire du trust de l'électricité, lorsque M. Ernest Lapointe revendiquera pour la cité de Québec le droit de municipaliser ses services d'électricité.

La Shawinigan et sa filiale, la Quebec Power, combattent cette requête de la cité de Québec. Elles ont mis en branle presse, conférenciers, statisticiens, propagandistes; chaque jour les quotidiens qui leur sont sympathiques orientent au socialisme, au bolchevisme, et toutes sortes de calamités en "isme" dans l'espoir d'inspirer une crainte salutaire au simple peuple.

Sans la présence de M. Ernest Lapointe, le problème serait vite réglé. L'an dernier, la Quebec Power avait riposté par un bill, sans ménagement, elle liait la cité de Québec pour les âges à venir.

Seule l'attitude de M. Lapointe fit reculer la Quebec Power, qui fut obligée de retirer son bill extraordinaire.

La demande de Québec paraît pourtant bien simple. Elle veut obtenir un droit que possèdent environ 1500 municipalités et que plusieurs exercent déjà, telles les villes de Rivière-du-Loup, Sherbrooke, et autres.

On cherche d'ailleurs, en plusieurs milieux hostiles, à mêler deux questions cependant bien différentes: le droit et l'exercice de ce droit.

La ville de Québec veut avoir le droit de municipaliser ses services. Ses adversaires répondent: "Jamais de la vie vous n'aurez ce droit, car votre situation financière actuelle ne vous permet pas d'exercer ce droit".

C'est aussi intelligent qu'un gouvernement qui dirait à un contribuable: "Nous vous refusons le droit de réclamer un procès par jury, en cas de meurtre, car vous n'êtes pas actuellement dans l'état de le réclamer, vous n'en avez pas besoin, si vous commettez un meurtre, alors nous verrons s'il y a lieu de vous octroyer le droit à un procès devant jury".

Dans toute cette affaire, la Shawinigan et la Quebec Power ont été maladroites au suprême degré. Si elles avaient consenti à la demande de Québec, l'an dernier, personne n'en parlerait plus et elles n'auraient pas soulevé contre elles des hostilités qui à la longue pourront leur être funestes.

Mais la Shawinigan a pris peur et elle a perdu la tête. Elle a montré une telle crainte de la concurrence — la permission est refusée.

Evidemment un député peut toujours se lever et dire d'importance, mais alors il risque d'encourir la disgrâce du parti, ce qui veut dire qu'il ne pourra pas se faire élire à l'élection suivante, qu'on lui suscitera un adversaire, etc.

Il y a plus, les échevins sont au courant des affaires municipales et ceux qui sont du groupe majoritaire sont tenus au courant des projets de l'administration. A Québec, ce n'est pas cela. Quand arrive la session, le gouvernement a décidé de faire passer telle loi; souvent les députés n'en entendent parler qu'en recevant les copies des bills. Il est arrivé que le gouvernement provincial a présenté des projets de loi sans consulter tous les ministres. Mais, consultés ou non, favorables ou non aux projets du gouvernement, tous les députés ministériels, à plus forte raison les ministres, doivent dire oui ou non selon la volonté du gouvernement. Ils sont menés comme des enfants tandis qu'un conseil on a plus de liberté.

Ensuite, les affaires de Montréal sont bien plus importantes que les affaires de la province. Cette année le budget de Montréal est plus élevé que celui de la province. Le travail d'échevin est bien plus intéressant et c'est pourquoi j'ai mieux été échevin que député provincial.

The proof of the pudding is in the eating. Peut-être ce fier Sticambre municipal trouvera-t-il que tout de même le poste de député à Québec a quelque prestige, puisqu'il s'apparente à celui des Parthes blessés. Les députés de Québec tiennent de couper de sept mois le fil de la vie échevinale; car au temps où nous sommes, une élection équivaut à un arrêt de mort.

NESSUS

rence, que la population est maintenant sous l'impression que les taux exigés sont réellement trop élevés.

Si la Shawinigan n'avait fait aucune opposition à l'octroi d'un droit légitime, elle serait en meilleure posture pour combattre la municipalisation pratique. Et elle aurait avec elle un grand nombre de citoyens qui, aujourd'hui, réclament pour Québec le droit de municipaliser.

Car si tous les citoyens bien pensants de Québec admettent que la ville doit avoir droit de municipaliser ses services électriques, un bon nombre ne sont pas d'avis qu'elle doive exercer ce droit, dans la situation financière où elle se trouve.

Les avocats indirects de la compagnie pourraient même faire valoir qu'il ne sert de rien pour une municipalité de municipaliser, si elle doit acheter son pouvoir électrique de la compagnie qu'elle concurrence. Il est vrai que pareil argument conduirait la population à l'idée d'une Hydro comme en Ontario.

Le tort qu'ont eu certaines puissantes compagnies et ce qui seul les perdra à la longue, c'est de s'être arrogé des pouvoirs trop grands, de réclamer un traitement arbitraire, par exemple des exemptions de taxes sur des établissements qui rapportent. Les contribuables d'une ville qui accorde une exemption, bénéficient de cette exemption en recevant en retour d'autres avantages. Mais la génération qui suit ne partage plus les mêmes sentiments et se demande pourquoi les grands intérêts qui font de l'argent bénéficient de privilèges extraordinaires, pourquoi les petits propriétaires paient leur entière proportion de taxe et une partie de celle des maisons financières ou industrielles qui en sont exemptées? C'est une prédication qui ne peut que porter de mauvais fruits en définitive.

La semaine dernière encore, la Quebec Power s'est fait exempter, par la législature, des taxes scolaires, pour son barrage à Saint-Féréol, comté de Montmorency.

La corporation scolaire de Saint-Féréol avait poursuivi la Quebec Power pour taxes scolaires. La compagnie a riposté par une poursuite en annulation du rôle d'évaluation. Puis des négociations ont été entreprises entre les intéressés et finalement la corporation scolaire et la compagnie ont conclu une entente, illégale, puisqu'on la fait ratifier par la Législature, par laquelle la contribution de la compagnie se réduit à l'entretien de l'école, au paiement d'une somme annuelle de \$400 pendant dix ans et de \$600 pendant les dix autres années qui suivront. Moyennant quoi toutes les propriétés de la compagnie sont exemptes de taxes pour vingt ans, non seulement les propriétés actuelles, mais aussi celles qu'elle pourra posséder d'ici vingt ans.

Ce contrat, ratifié par le comité des bills publics, constitue aussi une exemption pour taxes scolaires, pour toute propriété et industrie que la Shawinigan Power pourra posséder ou acquérir dans ce municipalité; car par un bill passé il y a maintenant quatre ans, la Shawinigan est substituée à tous les droits et privilèges que possèdent ses filiales, tout comme si ces privilèges et droits eussent été consentis à la Shawinigan elle-même.

Il se peut que la contribution de la Quebec Power, à Saint-Féréol, soit présentement raisonnable. Mais pourquoi lui garantir ces privilèges pour vingt années à venir? Dans la crise que nous traversons, pareille attitude de la part de la Législature n'est pas de nature à calmer les réclamations au point de vue social. La situation est pourtant assez difficile sans qu'on y ajoute.

Le bill de Montréal

Demain matin, le comité des bills privés sera envahi par une délégation qui représentera 28 municipalités. Celles-ci protestent contre l'article 59 du bill de Montréal qui obligerait les municipalités qui bénéficieraient directement des ponts d'Ahuntsic, Cartierville, du Port, du tunnel de la rue Wellington, sous le canal Lachine, à contribuer leur quote-part au coût d'entretien. La ville de Montréal a payé entièrement les ponts d'Ahuntsic et de Cartierville, pratiquement la moitié du tunnel Wellington, et le tiers du pont du Port, pendant que d'autres municipalités également intéressées ne paient rien.

La ville de Montréal veut une ré-

Le système et la situation bancaires au Canada offrent toute protection aux déposants

Déclaration de M. Beaudry-Leman aux journaux --- Ne pas thésauriser.

Bloc-notes

Finances américaines

La situation extraordinaire de la banque américaine depuis samedi dernier ne peut manquer de poser différents points d'interrogation chez nous même. Notre ministre des finances, M. Rhodes, déclare que nos banques sont dans une situation de liquidité exceptionnelle et capables de faire face aux demandes du public. Par ailleurs, celui-ci n'a nul intérêt à tenter de se faire des réserves de papier-monnaie ou d'argent. Nos opérations de banque vont continuer tout comme de coutume, car nous n'avons pas ici un régime bancaire analogue à celui des Etats-Unis, et ce qui se passe là-bas est distinct des opérations qui se font chez nous. Comment M. Roosevelt, entré en fonctions au milieu de la fourmille et qui a l'air d'y faire face courageusement, résoudra la crise, il est trop tôt pour le prévoir; l'abondance des dépêches et des commentaires est telle qu'on n'y voit encore goutte. Le monde est en plein cyclone. Et il se peut qu'il n'ait pas sitôt fini de traverser la zone la plus dangereuse. Nos gouvernements auront plus que jamais occasion d'exercer toute leur vigilance et leur talent d'ici plusieurs mois surtout. Nos véritables financiers aussi.

Cermak

Anton Cermak, maire de Chicago, atteint d'une balle tirée par Zangara contre le président Roosevelt, à Miami, le 15 du mois dernier, vient de mourir en Floride. Pendant plusieurs jours il a résisté vigoureusement. Mais une infection à la base du poumon troué par la projectile a eu raison de sa forte vitalité. C'est la seule personne des cinq atteintes par les balles de Zangara qui soit morte. Cermak avait dit en entrant à l'hôpital: "Je préfère avoir été blessé que de voir le président mort". Il aura payé de sa vie. Cermak, originaire d'une famille étrangère passée en Amérique, était un Américain de la première génération, ce qui n'a pas empêché, à même aide son élection à la mairie de Chicago, où il avait débuté dans des circonstances très modestes. Il était partisan de l'ordre et de la répression du crime à Chicago comme dans le reste des Etats-Unis. Gangsters et gunmen le craignaient. Il mourut aux mains d'un anarchiste reconnu sain d'esprit par des aliénistes et déjà condamné à quatre-vingts ans de prison. Zangara, à la suite de cette mort, recevra une nouvelle sentence, mais ne vivra pas assez longtemps pour les purger toutes, car il approche de la quarantaine.

Précipitation

Une brave femme avait entendu dire, à New-York, que toutes les banques allaient sauter. Elle avait dix mille dollars d'économies en dépôt à une banque. Elle se hâta d'aller les chercher. Comme elle s'en retournait chez elle avec son argent, un bandit, qui l'avait vue aux guichets et l'avait suivie, l'attaqua et la dépoilla. De tout son argent il ne lui resta pas un sou. Si elle l'avait laissé où il était, elle avait de grandes chances du monde de le retrouver, même si pendant quelques jours elle n'aurait pu le toucher. La morale de l'histoire? Elle s'impose, surtout dans les circonstances...

G. P.

Un embargo international

Londres, 6 (S. P. C.). — Sir John Simon a déclaré aujourd'hui aux Communes que la Grande-Bretagne va modifier son attitude si les autres nations du monde ne se joignent pas à elle pour imposer l'embargo sur l'exportation des armes au Japon et en Chine. Il a ajouté que le premier ministre MacDonald et lui-même aborderont la question d'un embargo international lorsqu'ils se rendront à Genève dans quelques jours.

partition plus équitable.

Il y aura aussi une lutte très vive de la part des compagnies de services publics que la ville veut taxer, ainsi que des compagnies qui vivent de la clientèle montréalaise, mais ne paient pas un sou de taxe de commerce, parce qu'elles se sont installées autour de la ville. Enfin, les propriétaires veulent rétablir en quelque sorte la qualification foncière, pour l'administration de la ville. Ces problèmes vont soulever d'ardentes controverses.

Alexis GAGNON

M. Beaudry-Leman, gérant général de la Banque Canadienne Nationale et ancien président de l'Association des Banquiers du Canada (Canadian Bankers' Association), sollicite ce matin de donner une entrevue sur la situation bancaire aux Etats-Unis, nous a remis la déclaration suivante:

"Les difficultés auxquelles les Etats-Unis ont à faire face dans le domaine bancaire illustrent clairement qu'il n'est ni juste ni raisonnable d'employer les facilités mises à notre disposition par la société au détriment de celle-ci. Lorsque le public, sous la poussée d'un sentiment de panique, cherche à retirer de la circulation de l'argent dont il n'a nul besoin, pour l'enfourner ou le cacher, il enlève à l'activité économique un ressort et un outil nécessaires. L'argent thésaurisé ne fait pas de bien à celui qui le détient et impose des privations à tous ceux qui ont des besoins légitimes à satisfaire.

"Le système et la situation bancaires au Canada offrent toute protection aux déposants et les Canadiens ont compris qu'il ne fallait pas superposer une crise financière aux difficultés économiques. Un peu de calme et de mesure auraient évité aux Etats-Unis les annus graves qu'ils éprouvent et qui résultent de conditions auxquelles il sera remédié sous peu."

(On trouvera en pages 3 et 6 des dépêches sur la situation bancaire américaine).

Ajournement possible du Reichstag pour deux ans, après une brève session

Victoire décisive des nationaux-socialistes et de leurs alliés, les nationalistes, aux élections d'hier en Allemagne

Berlin, 6. (S.P.A.) — Après la victoire décisive des nationaux-socialistes et de leurs alliés, les nationalistes, aux élections d'hier en Allemagne, il est bien possible que le Reichstag s'ajourne pour deux ans après avoir tenu une brève session. C'est du moins ce à quoi on s'attend dans les milieux bien informés. Le cabinet doit se réunir mardi pour fixer une date pour la convocation du Reichstag. L'approbation électorale que la "révolution nationaliste" d'Hitler a recue du peuple allemand ne peut qu'encourager les nazis à supprimer les derniers vestiges du communisme et de la démocratie et l'on peut s'attendre à ce qu'ils s'y emploient avec énergie pendant les prochains mois.

Les nazis d'Hitler constitueront le plus fort groupe qui ait jamais siégé à un parlement allemand. Les résultats de l'élection leur donnent 288 députés au Reichstag sur un total de 647. Leurs alliés nationalistes ont fait élire de leur côté 52 députés. Les nationaux-socialistes et les nationalistes ont obtenu respectivement 17,264,000 et 3,131,000 votes sur un total de 39,290,000. Si les communistes sont déclarés intelligibles comme la chose est probable, les nazis auront une majorité absolue et au Reichstag et à la Diète de Prusse. Les nazis et les

nationalistes ont obtenu respectivement 43% et 9% des sièges à la Diète de Prusse.

À la suite de cette écrasante victoire des partis de droite, on s'attend à ce que les trade-unions qui réunissent 7,000,000 d'ouvriers et de fonctionnaires sous l'influence des socialistes et des centristes soient supprimées. Ce sont elles qui forment le gros des troupes qui ont opposé de la résistance à Hitler, et l'on se demande si à l'exemple de Mussolini le chef nazi ne les remplacera pas par une organisation ouvrière fasciste.

L'attitude du centre catholique

Une autre question qui se pose, c'est celle de l'attitude que vont prendre vis-à-vis l'un de l'autre le gouvernement et le centre catholique. Les centristes et leurs alliés, les populistes bavarois, constituaient aux dernières élections le seul groupe important de l'opposition dont la campagne n'était pas entravée par de sévères mesures de répression.

On s'attend à ce que les hitlériens travaillent à façonner selon leur idéal la vie intellectuelle, économique et sociale de la nation. Et l'on peut s'attendre aussi à une politique extérieure et intérieure militante si Hitler est fidèle au programme qu'il a présenté au peuple allemand.

M. Cermak est mort ce matin

Le maire de Chicago succombe à la blessure que Zangara lui avait infligée le 15 février en faisant feu sur le président Roosevelt

Miami, Floride, 6 (S.P.A.) — M. Anton Cermak, maire de Chicago, a succombé un peu avant sept heures ce matin à la blessure que Giuseppe Zangara lui avait infligée le 15 février en faisant feu sur le président Roosevelt. Il était âgé de 59 ans. Le blessé avait subi trois transfusions de sang depuis l'attentat.

Les membres de la famille étaient au chevet de M. Cermak.

On sait que Zangara a commencé à purger une sentence de 80 années d'emprisonnement pour avoir blessé cinq personnes, lors de son attentat contre M. Roosevelt, M. N.

DEMAIN :

Le "Devoir" publiera un nouvel article de M. Albert Rioux, président de l'Union catholique des Cultivateurs, sur l'influence politique de l'agriculture.

V. Hawthorne, procureur de la Floride, a déclaré que le prisonnier sera accusé sans tarder du meurtre de M. Cermak.

L'état d'une autre des victimes de Zangara, Mme J. H. Gill, empire depuis quelques heures.

M. Cermak était né en Bohême d'une famille pauvre. Il avait un an lorsque ses parents ont émigré aux Etats-Unis. Le futur maire de la ville la plus peuplée des Etats-Unis après New-York avait travaillé quelques années dans des mines à Braitwood avant de s'établir à Chicago. Il avait commencé sa carrière politique en 1902 comme candidat démocrate à l'Assemblée législative de l'Illinois.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HArbour 1241.

Ce soir, au Gesù

La "Saint-Jean-Baptiste" félicite les "Jeune-Canada" et souhaite succès à leur réunion de ce soir — Conférence de M. Minville; présidence et allocution de M. Montpetit — Les dames sont invitées.

La Saint-Jean-Baptiste vient d'adresser au Jeune-Canada, qui tiennent ce soir, à la salle académique du Gesù, leur deuxième rassemblement, une lettre où elle leur souhaite un succès plus grand encore que la première fois et les assure de ses meilleurs vœux.

On sait qu'à cette séance, M. Esdras Minville traitera, sous le titre *Serviteurs ou Maîtres?* de la situation économique des Canadiens français. M. Edouard Montpetit présidera et prononcera une allocution. Quatre membres du groupe de Jeune-Canada: MM. Pierre Dansereau, Jacques Vadboncoeur, Pierre Dagenais et Bernard Hogue prendront brièvement la parole à cette réunion, à laquelle assisteront plusieurs des hommes les plus en vue du pays, ministres, sénateurs, députés, économistes, écrivains, etc.

L'entrée est gratuite. Les dames sont particulièrement invitées. On est assuré déjà de la présence d'un auditoire d'élite. La question intéresse tous les Canadiens français.

Incendie considérable rue Dorchester

Un incendie considérable a éclaté hier matin, vers 11 h. 35, dans l'édifice occupé par la *St. Laurence Frame Bros. Co.*, 79, rue Dorchester ouest, obligeant plusieurs personnes, dont nombre de jeunes enfants, à s'enfuir en costume de nuit. Les flammes se sont propagées avec une rapidité telle qu'une deuxième alarme a dû être sonnée. Le feu a complètement détruit l'usine tandis qu'il a endommagé les maisons d'habitation voisines.

Les pompiers ignorent la cause de l'incendie mais ils ont constaté que le feu avait pris naissance au centre même de l'édifice. Il avait fait des progrès très rapides à leur arrivée.

Ce n'est que quatre heures après avoir commencé leur travail que les pompiers purent pénétrer à l'intérieur de l'usine. Trois pompiers, en travaillant, reçurent des coupures infligées par des morceaux de verre. Ils furent pansés sur les lieux par le Dr Charles Lafleur, médecin du département.

Une trentaine de personnes habitant dans le voisinage de l'usine durent se réfugier à l'épicerie de M. S. Hyman, 13 rue Dorchester ouest, où on leur servit du café chaud et quelque chose à manger. Plus tard, tous ces gens ont pu rentrer chez eux.

Les Caisses populaires

Québec, 6. — Nous avons publié jeudi le compte rendu de la conférence que M. Cyrille Vaillancourt a donnée mercredi devant un groupe de députés sur le fonctionnement des Caisses populaires. Nous avons dit que M. Lucien Lamoureux avait indiqué les causes qui, à son avis, ont amené les embarras de certaines caisses. Le député d'Iberville indiquait comme l'une de ces causes le fait qu'en certains endroits des curés étaient gérants des Caisses populaires et qu'ils se fiaient trop à la parole de certains manœuvres.

À la suite de cette déclaration, M. Cyrille Vaillancourt, le président de la Fédération des Caisses populaires, a fait une déclaration qui mérite d'être soulignée. (Cette déclaration nous a échappé parce que plusieurs auditeurs de M. Vaillancourt exprimaient aussi leur opinion à ce moment-là).

M. Vaillancourt a déclaré que sur soixante-quinze Caisses populaires inspectées à date par les vérificateurs de la Fédération, aucune n'a pour gérant un curé. Ces 75 Caisses comptent un total de 1,042 directeurs. Sur ce nombre, il y a 17 prêtres. M. Vaillancourt ajoutait: "Nous l'avons relaté, c'est grâce à l'appui du clergé si les Caisses populaires ont pu survivre".

Cette déclaration du président de la Fédération des Caisses populaires a son importance.



Nouveau maréchal britannique. — Sir Phillip Chetwode récemment nommé.

lancours exprimaient aussi leur opinion à ce moment-là).

M. Vaillancourt a déclaré que sur soixante-quinze Caisses populaires inspectées à date par les vérificateurs de la Fédération, aucune n'a pour gérant un curé. Ces 75 Caisses comptent un total de 1,042 directeurs. Sur ce nombre, il y a 17 prêtres. M. Vaillancourt ajoutait: "Nous l'avons relaté, c'est grâce à l'appui du clergé si les Caisses populaires ont pu survivre".

Cette déclaration du président de la Fédération des Caisses populaires a son importance.

Les vols en fin de semaine

Les bandits ont fait preuve de moins d'activité en fin de semaine. On n'a signalé à la police que trois vols à main armée et un vol de sacoches. Ces quatre opérations ont cependant rapporté \$256 aux voleurs. Le principal vol a été commis par deux apaches à l'épicerie de Benjamin Elman, 8145 rue St-Denis, samedi soir vers 10 h. 30. Ils sont entrés dans le magasin et pendant que l'un d'eux tenait le propriétaire en respect au moyen d'un revolver, l'autre vidait le tiroir-caisse des \$200 qu'il contenait.

Excursions du C. N.

Le Canadien National annonce qu'il organise des excursions pour la fin de semaine du 18 mars. Ces excursions partiront de points de l'Ontario, de la province de Québec et des Provinces Maritimes et permettront aux personnes qui en profiteront d'assister à la grande parade annuelle de nos compatriotes irlandais dans la métropole, le dimanche, 19 mars, ainsi qu'à la joute de hockey entre Canadiens et Boston, le samedi, 18 mars. Les coupons de retour seront valables jusqu'au lundi, 20 mars.

Mgr Cassulo et Mgr Forbes à Winnipeg

Ottawa, 6 (S.P.C.) S. E. Mgr André Cassulo, délégué apostolique du Canada, et S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, ont quitté hier soir la capitale en route pour Winnipeg. Leurs Excellences n'ont pas voulu divulguer le but de leur voyage. Elles se sont contentées de déclarer qu'il s'agissait d'affaires privées. On croit qu'elles seront de retour à la fin de la semaine prochaine.

Taxe sur les hôtels

La Cour d'appel a décidé que les hôteliers de campagne, non munis de permis pour la vente des liqueurs alcooliques, en vertu de la Loi des licences de Québec, n'étaient pas soumis à toute taxe ou permis qui peut être imposé sur les hôteliers pourvus de ce permis en vertu de la même loi.

Il découle donc de ce jugement de la Cour d'appel que les municipalités peuvent taxer un hôtel qui a un permis pour la vente des liqueurs alcooliques en vertu de la Loi des Licences de Québec, mais qu'elles ne peuvent taxer les hôtels qui n'ont pas de tel permis.

Grand prix David de roman 1932

JUANA, MON AIMEE, par Harry Bernard, volume de 210 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00
DOLORES, roman par le même. Volume de 220 pages. Au comptoir et par la poste \$1.50
SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

Réceptions à S. E. Mgr Melanson

Par l'A.C.J.C. à la Palestre Nationale et par les Chevaliers de Colomb, au Conseil Lafontaine — Allocutions de bienvenue et réponses de Mgr l'évêque de Gravelbourg

S. E. Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg, a, hier après-midi, rendu visite à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française à la Palestre Nationale, et hier soir aux Chevaliers de Colomb de Montréal.

À la Palestre, M. Lionel Leroux, président général de l'A. C. J. C., a souhaité la bienvenue à Son Excellence comme au représentant officiel de l'Acadie; il a rappelé le voyage de R. P. Paré en Acadie et la part prise par Mgr Melanson dans la fondation des cercles de l'A. C. J. C. chez les Acadiens, et il a terminé en formulant l'espoir que prochainement l'A. C. J. C. aille tenir son congrès fédéral dans l'Ouest.

Le R. P. Paré

Le R. P. Paré, S.J., aumônier général de l'Association, exprime la gratitude de l'A. C. J. C. envers son ancien aumônier régional d'Acadie et ajoute que Mgr Melanson continuera dans l'Ouest, l'œuvre commencée auprès de la jeunesse acadienne, qu'il deviendra l'aumônier épiscopal de la jeunesse. Il rappelle l'accueil qu'il a reçu lors de son voyage en Acadie et le succès remporté, dont une bonne part revient à l'ancien grand vicaire de Chatham qui n'a pas craint, malgré un ministère paroissial déjà encombré, d'ajouter sur ses épaules le lourd fardeau de cette œuvre de jeunesse.

Et le R. P. Paré poursuit: Il n'y a pas de fatigue où il y a de l'amour, ou, s'il y a fatigue, cette fatigue est aimée. En faisant vos adieux à l'Acadie vous avez dit: après l'école catholique, l'œuvre qui m'est le plus chère, qui me tient le plus au cœur, c'est l'A. C. J. C. En disant cela, c'était la voix de notre Pontife Souverain, le Pape des jeunes, que vous écoutez. Et lorsqu'il répondait aux questions du Pape vous lui parliez des œuvres de jeunesse, le Souverain Pontife vous a dit: "C'est ça, Monseigneur, vous construisez pour l'avenir." C'est votre mérite et c'est l'objet de votre reconnaissance. Et le R. P. Paré ajoute que Mgr Melanson, c'est l'évêque des jeunes.

Ici sont représentés pour vous recevoir: le comité central, le comité régional, plusieurs de nos cercles, les Jeune-Canada et nos Eclaireurs. Tous ces jeunes veulent vous crier à sa manière ses souhaits de bonheur, de longue vie et vous souhaiter un épiscopat fructueux là-bas, dans l'Ouest.

S. E. Mgr Melanson

Mgr Melanson remercie d'abord l'A. C. J. C. de la sympathie qu'elle lui a témoignée en envoyant à son sacre l'aumônier général et le président général de l'Association. Il est venu en Acadie, continue Son Excellence, comme un météore qui semblait tomber du ciel. Le Pape Paré; il a paru un peu à l'instar d'une étoile filante, mais il a laissé après lui une traînée lumineuse et bienfaisante. À sa voix, c'est toute une armée qui s'est levée; 50 cercles formant un effectif de près de 6,000 jeunes gens. C'est peut-être une des œuvres les plus importantes qui se soient faites en Acadie depuis longtemps; voilà pourquoi cette œuvre a réjoui si grandement le cœur de nos évêques acadiens.

L'A. C. J. C. était nécessaire chez nous; un jour le prophète Ezéchiel eut une vision, il vit des ossements humains sur le souffle du Seigneur, se recouvrirent de chair et en un instant il se forma une armée innombrable et formidable. Ce n'était pas tout à fait notre cas, nous n'étions pas morts, mais il manquait quelque chose, et l'A. C. J. C. a été d'une grande valeur en nous rendant plus vivants.

L'A. C. J. C. développe chez ses membres, des qualités de plus en plus nécessaires à la jeunesse: la volonté et l'idéal. L'idéal est absolument nécessaire à votre âge. Un jeune qui n'a pas d'ambition est-il vraiment jeune dans toute l'expression du mot? Il y avait une fois un petit Canadien qui disait dans son enthousiasme: Un jour je serai premier ministre, ce fut plus tard sir Wilfrid Laurier. Un étudiant français disait un jour: je serai un Châteaubriant ou rien du tout, ce fut Victor Hugo. Pourquoi ne serais-je pas un saint? se demandait un jour l'évêque de Genève, il y a saint François d'Assise, saint François Xavier, etc., pourquoi n'y aurait-il pas un saint François de Sales? Et son vœu se réalisa.

Cet idéal ne viendra pas tout seul dans vos âmes. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique il paraît qu'il n'y a pas de génération spontanée. On n'a jamais entendu dire que le blé, dans l'Ouest, ait poussé sans qu'on ait cultivé; vous qui allez à l'école, vous ne savez pas vos leçons sans d'abord les avoir apprises. Cet idéal, il faudra le planter dans votre âme. Ça ne fera pas la volonté. Le plus grand blâme que l'on puisse faire à un jeune homme, c'est de dire qu'il est mou, ni chair ni poisson. Et saint Augustin a résumé cela dans cette

formule: Dieu qui vous a créé sans vous ne vous sauvera pas sans vous. Nous tendons vers le mal; saint Paul a dit à peu près ceci: je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas, et Horace a dit quelque chose d'analogue. C'est ce conflit qui fait l'application de bien des déchéances, parce qu'on manque de volonté. Je me rappelle avoir lu dans le *Devoir* qu'on s'instruit — un article qui m'a frappé. On y disait que le génie est fait de 2 pour cent d'inspiration et de 98 pour cent de transpiration. Je crois qu'il y a du vrai dans cela. Si nous étudions l'histoire des hommes, nous verrons que ceux qui ont fait le plus de bien à leurs semblables ont été des hommes de caractère, de travail.

Edison allait plus loin, et je crois que là il y a de l'exagération, à moins qu'on ne s'entende pas sur les termes; il disait: le génie, il n'y en a pas; c'est le bon sens et la volonté persévérante au travail.

L'A. C. J. C. est la meilleure école de l'idéal et de la volonté. Elle vous demande l'assiduité aux assemblées, l'étude de problèmes divers; elle vous demande l'action. Elle groupe les volontés, les dirige; et l'unité de direction bien orientée est une force morale qui peut accomplir des merveilles. Lorsqu'un orage tombe sur le montage, cela commence toujours par une goutte, puis cela augmente; c'est l'orage, l'eau devient un torrent et se dirige vers la mer. En tout c'est l'union qui fait la force.

La part du "Devoir"

S. E. Mgr Melanson parle de la nécessité de l'union des Acadiens et des Canadiens français et de l'union des groupes canadiens-français d'Ontario et de l'Ouest aux deux groupes plus importants de l'Est. Bien des facteurs ont contribué à cette union, poursuit Son Excellence, mais peut-être qu'aucun n'a contribué davantage que la bonne presse, nos bons journaux, et je puis bien nommer le *Devoir*, qui, par l'organisation de voyages et par des articles répétés, a contribué à permettre l'établissement si facile de l'A. C. J. C. Et terminant, l'évêque de Gravelbourg remercie le Père Paré de l'avoir appelé l'évêque des jeunes.

À l'arrivée de Son Excellence les Eclaireurs de l'Immaculée Conception ont salué, puis lorsqu'Elle est entrée dans le salon, ils ont chanté *Ave maris stella*.

Au Conseil Lafontaine

Hier soir, vers 7 heures 45, Mgr Melanson a été reçu dans les salons du Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb par les principaux chevaliers de l'assemblée. M. Fabbé Bonaventure Poirier, aumônier du Conseil, a souhaité la bienvenue à Son Excellence. Il a rappelé que Mgr Melanson est Chevalier de Colomb et qu'il a été pendant plusieurs années aumônier des Chevaliers de Campbellton.

M. C. A. Bertrand, député d'Etat, a dit quelques mots: il a parlé de la sympathie qu'avait pour les Chevaliers de Colomb les deux précédents Mgr Melanson au siège de Gravelbourg, LL. EE. NN. SS. Mathieu et Villeneuve.

"Pour nous, Chevaliers de Colomb canadiens-français, continue-t-il, le collège de Gravelbourg est un souvenir, un argument et un témoignage. Mgr Mathieu n'a pas hésité à affirmer que c'est la générosité des Chevaliers de Colomb du Québec qui a rendu possible l'érection d'un collège classique français à Gravelbourg et qui en a assuré la survie. Nous avons contracté une dette d'honneur envers ce glorieux évêque; les conditions présentes nous empêchent de nous en acquitter avec autant de promptitude que nous le voudrions. Jusqu'à date, cependant, nous avons donné en tout \$51,000 au collège de Gravelbourg. Nous avons accompli ce geste dans l'intention de rendre un service à la race et à la religion."

S. E. Mgr Melanson

Dans son discours Son Excellence a dit qu'avant de partir de Campbellton, Elle a rendu visite au conseil de cet endroit et a déclaré que les Chevaliers de Colomb sont des catholiques comme le veut le Saint-Père, c'est-à-dire des catholiques soumis aux directives de leurs chefs spirituels.

"Je ne me fais pas d'illusion, poursuit Mgr Melanson, je m'en vais dans un pays bien différent de celui où j'ai toujours vécu. Cependant dans ce pays de plaines uniformes je m'attends à rencontrer des montagnes de difficultés. Ce qui me donne du courage, c'est que je suis persuadé d'y rencontrer aussi des montagnes de bonne volonté. Les sympathies que l'on m'a manifestées à Montréal m'ont réconforté et soyez assuré que je pars confiant.

"Je travaillerai à ce que l'on garde là-bas la langue et surtout les traditions françaises. Si le collège de Gravelbourg venait à disparaître, ce serait un désastre. Plusieurs de mes futurs diocésains quittent la région pour aller s'établir dans des endroits moins affectés par la sécheresse dont Gravelbourg souffre depuis quelques années. Je me demande ce que deviendra mon diocèse si ce mouvement d'exode continue.

"Si je pars confiant et encouragé par toute l'estime que l'on m'a manifestée, soyez certains cependant que l'on ne quitte pas l'Acadie sans éprouver quelque déchirement; on y laisse un peu de son cœur et de sa vie même."

Mort du Dr Louis Fiset

Québec, 6 (S. P. C.). — Le Dr Louis Fiset est mort à Limoilou à l'âge de 60 ans.

Cette loi est-elle "ultra-vires"?

Québec, 6. — On prête au gouvernement l'intention de soumettre à la Cour suprême, une référence pour décider si la loi des accidents du travail adoptée il y a deux ans est *ultra vires* ou dans les limites des pouvoirs de la Législature provinciale. Il se peut même, en cas de désaccord à la Cour suprême du Canada, que la référence soit portée jusqu'au Conseil privé.

M. Onésime Gagnon au Viger

Le député fédéral de Dorchester, a été l'hôte de l'Association conservatrice du district de Montréal samedi midi — Il se sert d'un discours de M. King pour mettre en relief la politique de M. Bennett et pour vouloir confondre le parti libéral — Sortie contre M. Taschereau — Les accords d'Ottawa et les livres français

M. Onésime Gagnon, député fédéral de Dorchester, était l'hôte d'honneur de l'Association conservatrice du district de Montréal au déjeuner-causerie que présidait M. C. E. Gault, samedi dernier, au Viger.

Après les compliments d'usage, M. Gagnon se servit du discours prononcé par M. King, chef de l'opposition à Ottawa, pour mettre en relief la politique de M. Bennett et pour vouloir confondre le parti libéral. Il accuse d'abord M. King d'avoir profité de la motion présentée par M. Woodsworth, chef de l'extrême gauche, pour former une nouvelle doctrine libérale. Si, disait-il, M. King reproche à M. Woodsworth de tirer avantage de la misère du peuple pour s'imposer, que ne se manoeuvre-t-il pas de faire la même manoeuvre lui-même, lui qui bénéficie de toutes les circonstances pour nuire à la politique de M. Bennett?

Si, encore, M. King, dans son discours en quatorze points de lundi dernier, avait fait des suggestions idées neuves, s'il avait exprimé des idées neuves, M. Gagnon ne mériterait peut-être pas en toute la sincérité du chef de l'opposition libérale, mais tel n'est pas le cas. La preuve, c'est, qu'en parlant de la création d'une commission du chômage, M. King savait pertinemment que le gouvernement ne peut pas établir une telle commission et que ce lui est impossible parce que les neuf provinces, lors de la conférence interprovinciale, ont exigé leur autonomie en matière de chômage et à ce qui s'y rattache directement. L'attitude de M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, est aussi blâmable sur ce point que celle de M. King, parce que tous deux veulent berner le peuple.

La sauvegarde du crédit national, la question ferroviaire, celle des débouchés pour nos produits et le chômage sont autant de problèmes que confronte le gouvernement actuellement et dont il s'occupe activement. Et pendant que M. Bennett travaille à trouver des marchés, M. King passe son temps à critiquer le grand homme d'Etat canadien. Que ceux qui, comme M. King, critiquent la politique tarifaire conservatrice n'oublient pas que, si le Canada a haussé son tarif, c'était en cas de légitime défense, car on faisait du Canada un dépotoir. Par son attitude ici encore, le parti libéral a fait preuve d'un esprit peu profond. La politique que préconise M. Bennett, par le temps qui court, est de beaucoup meilleure, mais, quand les conditions économiques le permettent, M. Bennett abaissera les barrières, il reviendra à la politique de M. King et tous les vrais conservateurs s'en réjouiront.

M. Gagnon est d'avis que la politique ferroviaire des libéraux a été un monumental fiasco qui doit corriger celle des conservateurs. Aussi une politique de restauration sera établie quand le gouvernement aura accepté le rapport de la Commission royale qui a enquêté. Ce rapport, on l'acceptera en entier, s'écriait le conférencier, pour qu'on ne puisse taxer M. Bennett de faire de la politique. Autant M. King, disait-il encore, a voulu, en matière de chemins de fer, la régie de l'Etat, autant M. Bennett favorisera une politique de concurrence, de coopération en vue d'améliorer des entreprises aussi onéreuses, aussi dépourvues de bon sens que celles d'un *Lucerne-en-Québec*.

Le conférencier assure, avec un sérieux comique, que si l'Empire est encore debout aujourd'hui, c'est grâce à M. Bennett qui l'a sauvé en dynamitant son chemin à travers



En visite en Amérique — Mgr Henri Pucci, préfet de S. S. à Rome, ancien curé de Sainte-Marie "in Trastevere", ancien officier à l'Index, est publiciste et correspondant de divers journaux et revues.

Deux brise-glaces en route pour Montréal

Québec, 6 (D. N. C.). — Dans le but de pratiquer une trouée dans le chenal pour gagner le port de la métropole aussitôt que possible, deux brise-glaces du ministère de la Marine, le *Lady Grey* et le *Mikala*, ont quitté Québec vers 5 heures et 30 ce matin.

Le *Sauvel* devait également faire partie de l'expédition, mais aux dernières heures, il a reçu des instructions de demeurer à son quai et on ne sait quand il se joindra aux deux autres navires.

Le *Lady Grey* a quitté Québec à 5 heures exactement et une demi-heure plus tard le *Mikala* prenait la même direction.

Vers neuf heures, le service de signaux nous apprend que les deux brise-glaces étaient signalés en haut de Portneuf où ils réussissaient à maintenir une allure raisonnable, mais dans quelques heures la tâche sera plus rude pour eux quand il s'agira d'atteindre les Trois-Rivières.

"Avec ma vie"

Foèmes par Lucien RAINIER (Couronné par l'Académie Française)

Les Saïons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Rév

EXTRAITS DE LA CRITIQUE

"Cette poésie est franche; elle est sincère. Elle est souvent profonde à cause de sa sincérité même. Ce poète est un chercheur de vérité, de la vérité qui se transforme en beauté. Il est aussi un moraliste et un philosophe..."

"Lucien Rainier est classique par la forme de ses poèmes et aussi par leur limpidité. Il est de ces poètes qui pensent que l'intelligible peut s'accorder avec la poésie et qui font aller ensemble rime et raison... Et la qualité des mots se joint à celle du mouvement pour produire des effets qui plaisent infiniment à l'oreille et à la pensée."

Mgr Camille ROY, (L'Enseignement secondaire).

* * *

Avec ma Vie, beau volume 6 x 8, sur papier fort, est en vente: au service de librairie du *Devoir*, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal; chez l'auteur, 530 rue Nicolet, Montréal; et dans toutes les bonnes librairies.

VOYAGE DE LUXE A UN PRIX D'AUBAINE

NEW-YORK et BERMUDES

A PAQUES — les — ENSOLEILLES

3 jours — Durée totale 10 jours — 3 jours

Accompagné d'un courrier délégué du "DEVOIR"

Tous frais compris \$150. en argent canadien

De New-York et retour. Prix spécial en argent ca- \$105 nadien. Cabine et chambre à N.-Y. et aux Bermudes — Seul — \$15 Supplément

DEPART DE MONTREAL LE 14 AVRIL — RETOUR LE 25 AVRIL

(Ceux pour qui cette date est trop hâtive peuvent quitter Montréal jusqu'au 16 avril au soir et faire le voyage complet aux Bermudes.)

TOUT DE PREMIERE GLASSE

Pullman, chambrette à deux — Hôtel au Times Square à New-York, chambre avec bain, à deux — Visite complète de New-York en autocar.

Traversées:—Cabine extérieure à deux avec douche et toilette — inauguration du somptueux "Queen of Bermuda". — Aux Bermudes: — (Hôtel select, plage et golf privés, chambre à deux — Visites de l'île — TOUS LES REPAS (sauf à New-York)—Tous transferts aux arrivées et départs.

S'inscrire tôt — le groupe est limité à 25.

Le Devoir — Voyages

430 Notre-Dame est — Montréal.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE de FRAIS FUNÉRAIRES

Rue Ste-Catherine, 302 Est

Téléphone: PLateau 7-9-11

DEMANDE NOTRE PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

"Par-dessus la justice il y a la pitié." Notre Société s'acquitte de l'une et de l'autre.

Docteurs, Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X
Toute l'électro-technique médicale

—Gallois & Cie—
Citr.-Violettes — Quartz — Infra-Rouges
Lampes à ultrasons pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boullite—
Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"LE DEVOIR" FRANÇAIS
625 Chemin "MONTREAL" HA. 2357

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

NUAGEUX ET DOUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 23.
Même date l'an dernier 25.
Minimum aujourd'hui 8.
Même date l'an dernier 2.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.25. 11 heures a.m. 30.22.

Midi: 30.20.

Chiffres fournis par le Service M. R. G.

Meat 1610 St-Denis, Montréal.

Demain: MARDI, 7 mars 1933
Saint-Thomas d'Aquin, C. D., double.
Lever du soleil, 6 h. 29.
Coucher du soleil, 5 h. 54.
Coucher de la lune, 4 h. 29 a.m.
Premier quart, le 4, à 5 h. 29 m. du matin.
Pleine lune, le 11, à 9 h. 32 m. du soir.
Dernier quart, le 18, à 4 h. 11 m. du soir.
Nouvelle lune le 25, à 10 h. 26 m. du soir.

M. Bourassa au Loyola

Le député de Labelle, parlant devant les anciens retraits de langue anglaise, insiste sur l'urgence de réprimer les abus du capitalisme si l'on veut protéger la société contre la réaction socialiste — Les catholiques doivent commencer par donner l'exemple

M. Henri Bourassa, député de Labelle aux Communes, a donné hier matin une causerie familière sur l'action catholique devant les anciens retraits de langue anglaise réunis au collège Loyola. Il a surtout insisté sur l'urgence de réprimer les abus du capitalisme, si l'on veut protéger la société contre la réaction socialiste. Il a repris la thèse qu'il a développée à plusieurs reprises en ces derniers mois, à savoir que les abus du capitalisme tel qu'il existe au Canada sont aussi condamnable que les excès du communisme soviétique et que le Pape les a condamnés aussi vigoureusement dans son encyclique *Quadragesimo anno*. Il a conclu en demandant à ses auditeurs catholiques d'agir sur l'opinion publique et sur les gouvernements afin de mettre fin à ces abus et surtout de commencer à donner l'exemple eux-mêmes en faisant un bon usage des biens que la Providence leur a confiés.

Le président de la *Catholic Laymen's Retreat Association*, M. James Bonner, a présenté M. Bourassa comme l'un des grands chefs catholiques du pays. M. Elias McMahon, qui l'a remercié, a déclaré que le conférencier venait de servir à ses auditeurs une pilule amère, après avoir enlevé tout le sucre qui la recouvrait, mais en ajoutant qu'ils sauront avaler cette pilule et sauront s'inspirer de l'exemple de M. Bourassa pour faire de l'action catholique véritablement efficace.

M. Henri Bourassa a commencé par affirmer que les catholiques en Amérique ne semblent pas bien connaître les principes qui doivent orienter leur vie sociale et économique. Cela tient au fait qu'ils vivent dans un monde nouveau où domine nécessairement l'individualisme, parce que tous ceux qui sont venus s'y établir l'ont fait dans le but d'améliorer leur situation et de gagner de l'argent. Encore tout récemment S. E. Mgr Gauthier déclarait que le sens social est à peine né chez les catholiques canadiens.

Il ne faut pas oublier que l'homme est un être essentiellement social. Que nous soyons canadiens de n'importe quelle nationalité, américains, européens ou asiatiques, nous sommes tous de même origine et les nations ne sont que les fragments de la communauté humaine. Nous n'avons pas le droit d'agir individuellement, professionnellement ou nationalement au détriment de la société, religieuse ou civile.

Notre système social et économique au Canada est peut-être encore plus individualiste qu'aux États-Unis. *So far, so good*. Jusqu'ici, il était facile d'arriver à la richesse dans notre pays encore jeune. Et les gens ne se sont pas rendus compte que le temps viendrait où ce système écraserait un grand nombre d'individus. La richesse individuelle est exploitée par le capital organisé, chez nous.

La domination du capitalisme, poursuit M. Bourassa, a été aussi vigoureusement condamnée par le Pape que le socialisme extrême tel qu'il existe en Europe. Combattre le système russe en lui opposant notre système canadien, c'est fournir des armes aux ennemis de la société. Et M. Bourassa rappelle cet extrait de l'encyclique, où le Pape, après avoir dénoncé les abus du capitalisme et les excès du socialisme, déclare qu'ils sont plus coupables que les révolutionnaires, ceux qui ne font pas usage de leur pouvoir pour combattre le mal jusque dans ses racines. Si nous ne faisons aucun effort pour réprimer les abus du capitalisme, dit-il, nous sommes les complices de ceux qui veulent détruire la société.

Cette tâche immense exige de l'action politique, sociale et économique, de l'action collective et individuelle. Au pays, elle se complique du fait que nous avons des races et des religions diverses, que nous avons plusieurs gouvernements dont les pouvoirs et les obligations ne sont pas toujours nettement délimités.

M. Bourassa se demande ensuite si les catholiques canadiens peuvent voter pour Woodworth et la *Co-operative Commonwealth Federation*. Il fait l'éloge de la sincérité de M. Woodworth et il ajoute qu'il a étudié à fond l'encyclique *Quadragesimo anno*. Seulement, il n'a pas adopté toutes les idées du Pape et les catholiques ne peuvent pas accepter ce système. Mais les catholiques ne doivent pas non plus se ranger parmi les défenseurs du système existant.

Le catholicisme essaie d'établir un juste équilibre entre les droits de l'individu et les droits de la société. La société est à la fois inférieure et supérieure à l'individu; inférieure, en ce que sa raison

Déclaration de M. Sarraut

Il espère que l'Allemagne reprendra sa place parmi les grandes puissances coloniales

Genève, 6. (S.P.A.) — M. Albert Sarraut, délégué de la France, a causé de l'émotion à la conférence de désarmement aujourd'hui en déclarant que son pays espère que l'Allemagne reprendra sa place un jour parmi les puissances coloniales du monde.

Le délégué de l'Allemagne, le comte Nadolny, qui vient d'être nommé membre d'un sous-comité pour la limitation des effectifs et des forces coloniales, a promptement remercié la déclaration de M. Sarraut.

En entendant la déclaration de M. Sarraut, les autres membres de la délégation de la France ont manifesté une profonde consternation. Dans le particulier, ils ont dit que M. Sarraut avait sérieusement erré et qu'il ne faut penser que ses paroles reflètent l'opinion du gouvernement français.

Feu M. Jules Gauvreau
Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Jules Gauvreau, représentant de la *Maison Rolph, Clark, Stone* dans la province de Québec, depuis trente ans, l'un des amis dévoués de notre journal.

Né en 1862, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M. Gauvreau avait fait ses études au Collège de l'Agriculture de Jéhol où il avait pris son diplôme. Il vint à Montréal, en 1881, et s'occupa de la surveillance des chemins de colonisation dans les comtés de Terrebonne et d'Argenteuil. Vers 1896, il passa à la *Maison Kearny Bros.*, et s'occupa de la vente jusqu'en 1904, époque de son entrée chez *Rolph, Clark, Stone*. Il était très connu dans tout l'Est du Canada par la plupart des grandes maisons de commerce qui étaient ses clients.

Lui survivaient un fils, le major Lucien Gauvreau, évaluateur en chef de la ferronnerie au bureau des douanes à Montréal, un frère, M. l'abbé Lucien Gauvreau, ancien curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, aujourd'hui en retraite, deux soeurs, Mmes Napoléon Dorion et Joseph Raymond, de Québec, toutes deux veuves. Sa femme, née Renaud, l'a précédé il y a exactement un an.

La *Devoir* prie la famille d'agréer ses vives sympathies.

Les funérailles ont lieu mercredi à 8.30, le départ de la maison funéraire, 57, Laurier ouest.

Dans le Jéhol

L'ASSAUT DE LA GRANDE MURAILLE

Tokio, 6. (S.P.A.) — Trois corps d'armée japonais luttent aujourd'hui contre les dernières troupes chinoises qui restent dans la province de Jéhol afin de s'emparer de la section orientale de la Grande Muraille, de la fortifier et d'en faire la frontière de l'Etat de Mandchoukouo. Les Chinois résistent vigoureusement pour protéger la Grande Muraille et cette résistance ne ressemble pas aux faibles efforts qu'ils ont tentés pour arrêter l'invasion de la province de Jéhol.

On dit que le général Tang, après s'être enfui de la ville de Jéhol, qui était chargé de défendre, est maintenant rendu à Fengning, à 70 milles au nord-ouest de la capitale. Le maréchal Chang aurait donné ordre de fermer la passe de Koupeikao à Tang et à ses hommes qu'il accuse de désertion.

Les troupes japonaises auraient occupé Changchankou et ne seraient plus qu'à 16 milles de Koupeikao.

La livre en hausse

La demande faite partout pour le livre sterling a fait avancer cette devise considérablement aujourd'hui. Débutant à \$4.16 à Montréal, elle cotait \$4.25 à 1 heure et la demande était de \$4.30.

d'être, c'est d'aider l'individu à atteindre sa fin; supérieure, en ce que l'individu doit accepter ses règles et ses lois afin que l'ordre soit maintenu et que tous les individus puissent exercer leurs droits. L'Église ne peut admettre un droit de propriété sans limites et sans restrictions, car c'est Dieu qui est la source de la propriété. L'Église doit donc enseigner à l'homme la retenue et l'Etat doit agir pour empêcher les abus. Voilà, dit M. Bourassa, mes principes de sociologie, aussi éloignés de ceux que Moscou que de ceux que l'on pratique au Canada; si nous voulons combattre la réaction instinctive des misérables contre l'état de choses existant, ce n'est pas en nous en prenant aux criminels de Moscou qu'il faut le faire, mais en nous en prenant aux criminels du Canada.

M. Bourassa demande alors à ses auditeurs d'agir sur l'opinion publique afin de forcer les gouvernements à purger les grandes compagnies du capital mouillé qui pèse sur les épaules de tous les hommes, de toutes les femmes et de tous les enfants du Canada. Les catholiques doivent cependant commencer par se réformer eux-mêmes. S'ils veulent que les gouvernements équilibrent leurs budgets, qu'ils commencent par équilibrer leur propre budget en vivant selon leurs moyens. Que les catholiques n'aillent pas non plus acheter des parts sans se renseigner sur la valeur et le sérieux de l'entreprise et non pas seulement sur les perspectives de gain.

La semaine dernière, la Commission a pris charge des finances de la corporation municipale des Escomains, comté du Saguenay.

La taxe sur les magasins en série

Une délégation de bouchers et d'épiciers demande à M. Taschereau de faire adopter une clause à ce sujet dans le bill de Montréal

Une délégation de bouchers et de bouchers des quartiers de l'est de la ville a demandé au premier ministre Taschereau ce matin, de faire adopter à tout prix la clause du bill de Montréal ayant trait à l'imposition d'une taxe graduée sur les magasins en série. La délégation a déclaré que la clause allait aussi loin qu'elle le désirait et qu'elle l'approuve entièrement.

Le premier ministre a déclaré à la délégation qu'il ne pouvait dire à l'avance si la clause sera adoptée ou non. Choisissez-vous de bons défenseurs, leur a-t-il suggéré, lorsque la question viendra devant le comité des bills publics.

La clause en question du bill de Montréal stipule que la ville aura le droit d'imposer une taxe de \$2.00 pour la première épicerie, de \$10.00 pour la deuxième jusqu'à la cinquième inclusivement; de \$50 pour la sixième jusqu'à la dixième inclusivement; de \$100 pour la onzième jusqu'à la vingtième inclusivement; et de \$200 pour chaque épicerie en sus de vingt.

La même clause dit aussi que la ville aura le droit d'imposer une taxe de \$50 pour chacun des premiers et deuxième étaux de boucherie; de \$100 pour chaque étal en sus de deux jusqu'à cinq inclusivement; de \$200 pour chaque étal en sus de cinq jusqu'à dix inclusivement; de \$500.00 pour chaque étal en sus de dix jusqu'à vingt inclusivement; de \$1,000 pour chaque étal en sus de vingt.

Les délégués ont exposé que les magasins en série ne font pas de crédit et que la situation devient plus dure pour les autres épiciers indépendants ou en coopérative, vu qu'ils doivent prendre le risque du crédit. En calculant que chaque épicerie de Montréal a perdu \$150 de crédit non payé par année durant les 30 dernières années, on arrive au chiffre fabuleux de \$67,000,000, dit un délégué. M. Taschereau répond qu'il ne faut pas exagérer, car si saint Pierre avait placé un sou à intérêts composés, vous savez qu'il pourrait suffire à mettre tout le monde riche aujourd'hui et à régler la crise.

Le premier ministre leur affirme toute sa sympathie et leur répète de bien faire défendre à Québec.

La loi des accidents du travail

Il est possible que la province de Québec s'adresse à la Cour Suprême pour savoir de façon définitive si la Loi des accidents du travail est une loi-vivres ou non, a répondu le premier ministre à une question posée à ce sujet. Cette décision du procureur général viendrait à la suite de la dissidence d'un juge de la Cour d'appel, appelée à se prononcer sur ce point. S'il y a incertitude dans l'esprit du public quant à la constitutionnalité de la Loi des accidents du travail, nous nous adresserons aux tribunaux, a repris le premier ministre. Dans le moment, nous sommes satisfaits du jugement de la Cour d'appel (la majorité des juges s'est prononcée en faveur de la constitutionnalité de la Loi). Cela devrait mettre fin aux doutes qui existent.

M. Taschereau a annoncé aussi, au sujet de la Loi des accidents du travail, qu'un bill sera présenté à cette session-ci, stipulant qu'un accidenté ne pourra plus poursuivre son patron pour accident de travail, en vertu du droit commun. Ce bill formera une loi complète. La chose était déjà comprise dans la Loi même des accidents du travail, mais il restait une porte de sortie. C'est cette porte que le bill fermera. Sous prétexte d'inconstitutionnalité de la Loi des accidents du travail, les patrons qui devaient payer déjà les cotisations fixées par la Loi, devenaient obligés, en plus, de payer des frais de cour.

La loi d'assurances de Québec

Ainsi que les journaux l'avaient publié il y a déjà une semaine, la loi d'assurance que présente le gouvernement provincial a pour but de faciliter les négociations avec Ottawa et de présenter un modus vivendi temporaire.

Le Conseil privé a décrété que la juridiction en matière de compagnies d'assurances appartient aux provinces. Cependant l'intérêt des compagnies exige une législation et une inspection uniformes dans tout le pays. Les gouvernements provinciaux ont décidé de présenter une loi uniforme. D'ici là, le gouvernement provincial présente une loi par laquelle il permet au lieutenant-gouverneur en conseil, de prendre les mesures qu'il jugera utiles, y compris bouleverser la loi actuelle s'il le désire.

Les finances de Québec-Ouest

Québec, 6 — La Commission municipale est à réorganiser les finances de la municipalité de Québec-Ouest. Un projet a été soumis aux détenteurs d'obligations de la municipalité.

Un gouvernement militaire en Grèce

LA SITUATION PARLEMENTAIRE NE PERMET PAS DE CONSTITUER UN MINISTÈRE

Athènes, Grèce, 6. (S.P.A.) — Le général Pastiras, qui fut le chef du gouvernement révolutionnaire en 1922-24, a établi aujourd'hui un gouvernement militaire en Grèce. Les élections générales d'hier ont donné une faible majorité au parti de l'ex-premier ministre Panayoti Tsaldaris. Le général Pastiras a déclaré que la situation parlementaire ne permettait pas de constituer un ministère et il a annoncé l'établissement d'un gouvernement militaire afin de maintenir l'ordre. On attend une proclamation officielle du général d'ici quelques heures.

Un impôt sur le capital

CE QUE PROPOSE LE SÉNATEUR LONG

Washington, 6. (S.P.A.) — Le sénateur Huey-P. Long, démocrate de la Louisiane, a annoncé aujourd'hui qu'il présentera un projet de loi pour autoriser le gouvernement à prélever un impôt sur le capital dans le cas des fortunes de plus de \$10,000,000. L'échelle de l'impôt serait établie de façon à ce que le gouvernement touche tout l'excédent d'une fortune de plus de \$10,000,000. De plus, un individu ne pourrait toucher un revenu de plus de \$10,000 par année ni recevoir un héritage de plus de \$5,000,000; c'est le gouvernement qui s'emparerait de tout le reste. M. Long a ajouté qu'il n'attend que l'entrée en session du Congrès pour présenter son bill.

Un nouveau bill

Québec, 6. (D.N.C.) — Les promoteurs du bill demandant la formation d'une municipalité au Lac-Saint-Joseph ont modifié quelque peu leur projet de loi. Le premier texte avait pour titre: "Loi constituant en corporation la ville du Lac-Saint-Joseph et la municipalité scolaire de la ville du Lac-Saint-Joseph".

Le bill a été réimprimé et porte maintenant le titre suivant: "Loi accordant certains pouvoirs spéciaux à la municipalité de la paroisse de Sainte-Catherine de Fos-sambault".

On demande donc d'accorder des pouvoirs spéciaux à la municipalité dans les limites de laquelle se trouvent actuellement les lots qui bordent le lac Saint-Joseph. La municipalité sera divisée en arrondissements. L'arrondissement numéro 1 comprendra les lots en bordure du lac. Il sera divisé en deux quartiers.

On prévoit que les élections municipales auront lieu le mardi qui suivra le 1er mardi juridique de juillet.

La municipalité se réserve le droit de prohiber les cirques, théâtres, salles de jeux d'amusements ou représentations publiques, les réglemens et les taxes.

En Allemagne

COMPOSITION DU NOUVEAU REICHSTAG

Berlin, 6. (S. P. A.) — Voici la composition du nouveau Reichstag, ainsi que les gains et les pertes des partis: nationaux-socialistes, 288 députés (92 gains); sociaux-démocrates et parti de l'Etat, 125 (2 gains); communistes, 81 (19 pertes); centristes, 73 (4 gains); populistes bavarois, 19 (même nombre qu'avant l'élection); nationalistes, 52 (1 gain); paysans, 1; groupement des populistes allemands, du parti social chrétien, du parti paysan, du parti hanoïvien, 8 (avant l'élection, les députés de ces divers opinions politiques étaient au nombre de 24).

Le nouveau Reichstag comptera donc 647 députés. L'ancien en comptait 582.

Le cadran du marché Atwater

Le magnifique cadran ultra-moderne qui orne la tour du marché Atwater est illuminé depuis quelques jours. Les chiffres indiquant les heures sont autant de points lumineux qui forment couronne sur le fond sombre du cadran. Les aiguilles sont rouge et blanche. Ce cadran sera particulièrement utile aux passants, aux navigateurs sur le canal Lachine et aux voyageurs en autobus.

Le procès d'Aylmer

Le juge Trahan a été chargé par le juge en chef Greenshield de occuper uniquement de la cause de la Commission municipale contre la municipalité d'Aylmer.

C'est la compagnie A. Janin & Cie, Ltée

C'est la compagnie A. Janin & Cie, Ltée, qui exécute les travaux de construction des piliers du nouveau pont de Gaughnawaga. Un lapsus calami nous a fait donner un nom inexact, samedi.

Moins on en parlera...

Le premier ministre Taschereau craint le danger d'éveiller des craintes chez les Canadiens au sujet de leurs propres banques

Nos banques canadiennes sont absolument solides et il n'y a aucune raison de craindre quoi que ce soit ici, a déclaré ce matin M. Alexandre Taschereau, premier ministre, au sujet de la situation bancaire américaine et canadienne, au cours de l'entrevue accordée aux journalistes. M. Taschereau a ajouté que moins on parlera des difficultés bancaires américaines, mieux ce sera, car il y a un danger d'éveiller des craintes chez les Canadiens au sujet de leurs propres banques.

Les répercussions au Canada

Ottawa, 6. (S.P.C.) — On discute vivement dans les cercles parlementaires, les répercussions que les sensationnels développements dans la finance américaine auront sur le Canada.

Un certain nombre de députés estiment que la crise américaine est une éclatante justification de la politique suivie par le gouvernement canadien depuis quelques mois, tandis que les députés supposés à tendances radicales y voient une preuve nouvelle de la nécessité du nouveau système économique et financier qu'ils préconisent.

Un appel de M. Hoover

New-York, 6. (S.P.A.) — De son appartement à l'hôtel Waldorf-Astoria, M. Herbert Hoover, le président des États-Unis jusqu'à ces derniers jours, a fait appel à tous les citoyens des États-Unis pour leur demander d'accorder un appui sans réserve à l'effort que son successeur va tenter pour tâcher de faire face à la crise économique et bancaire.

Les salaires devront être payés

Washington, 6. (S.P.A.) — Le secrétaire du Trésor M. Woodin a déclaré que les salaires doivent être payés aux États-Unis et que, s'il le faut, les restrictions qui ont été imposées aux banques seront abolies afin d'en permettre le paiement.

A l'hôtel de ville de Montréal

Le trésorier de la ville, M. Philie, a déclaré aux journalistes ce matin que les difficultés que traversent les États-Unis au sujet des banques et de l'or n'affectent en aucune manière les finances de la cité de Montréal.

Le Rév. Harvey Jellie ira en Sorbonne

Le Rvd W. Harvey-Jellie, professeur au collège de théologie presbytérienne affilié à l'Université McGill, ira donner des cours sur l'influence du drame classique français sur le théâtre anglais en Sorbonne, à Paris. C'est la thèse qu'il a soutenue à l'Université de Montréal sur ce sujet qui a attiré l'attention de la Sorbonne et qui l'a poussé à inviter M. Harvey-Jellie à y aller donner des cours. M. Harvey-Jellie a accepté avec d'autant plus d'empressement qu'il a fait en cette vieille institution française des études de français. Il y a moins d'un an que M. Harvey-Jellie a présenté sa thèse à l'Université de Montréal qui lui a valu le titre de docteur ès-lettres.

Nouveaux pilotes

Six candidats ont heureusement terminé les examens samedi dernier pour devenir pilotes, ce sont: Joseph-Edouard Caron, de Sorel; Joseph Samuel Emilio Vézina, de Québec; J.-Pierre-Adolphe Raymond, de Deschambault; Georges et Robert Bélisle, de Lachepetière; Rodolphe Mercier, de Lévis. Un septième complètera ses examens prochainement. J.-Lomer-A. Gariépy, actuellement à bord du *Montcalm*, du C.P., pour études. Les examens ont duré toute la semaine dernière et furent particulièrement sévères.

Les marchands qui fournissent les secours directs sont aux abois

Les banques ne veulent plus leur faire crédit — Faillites — A moins que la ville n'intervienne, la situation est sans issue

Les marchands qui fournissent les secours directs sont aux abois. Les banques ne veulent plus leur faire crédit et à moins que la ville n'intervienne la situation est sans issue. Des marchands sont en faillite par suite de secours directs impayés; un, entre autres, vient de déposer son bilan dans lequel figure un compte de \$28,000 que lui doit la Saint-Vincent de Paul. Dans le quartier Saint-Jacques un marchand a dû cesser de fournir du charbon parce que la banque lui a coupé le crédit, et l'on a dû, en hâte, s'adresser à un autre marchand. Les marchands demandent aux autorités municipales de régler cette situation sans délai, même si

le fait de voter des crédits d'avances est illégal. On dit que dans certaines circonstances il faut agir illégalement. Et quel'un rappelle le geste que fit un jour M. Préfontaine. On n'avait plus d'argent pour acheter du charbon pour l'après-midi, on allait fermer l'eau, mais M. Préfontaine autorisa illégalement l'achat de charbon jusqu'à ce qu'on eût régularisé la situation et il déclara: Je prends la responsabilité de faire un acte illégal et le risque de me faire disqualifier pour que la population ne manque pas d'eau. On demande aux autorités de faire un geste analogue.

Une jeune fille trouve la mort en descendant d'un train

Les Trois-Pistoles, 6. (D.N.C.) — Une tragédie s'est déroulée à quelques milles de l'Île-Verte, la semaine dernière. Mlle Irène Dubé est tombée en descendant d'un train en marche. Voici les circonstances de ce pénible accident.

Mlle Dubé était en service à la Rivière-du-Loup. Comme elle devait entrer au couvent sous peu, elle décida de retourner chez elle pour y passer quelques jours avant de quitter le monde. Elle demanda qu'on la conduisit au train se dirigeant à l'Île-Verte où elle devait ensuite prendre une voiture pour se rendre à Saint-Paul de la Croix.

Mlle Dubé monta en effet sur le train. Comme elle n'avait jamais voyagé dans un train, on lui avait dit de se préparer à descendre quand le conducteur annonçait l'Île-Verte. A deux milles de cette localité, le conducteur annonça l'Île-Verte. La voyageuse s'empressa de s'habiller, s'approcha de la porte, l'ouvrit et descendit.

Constant l'erreur de cette voyageuse, le conducteur stoppa aussitôt et fit reculer le train. On trouva la malheureuse privée de connaissance et affreusement blessée. Elle expira peu après. Le cadavre fut transporté à l'Île-Verte et de là à Saint-Paul de la Croix. Samedi, le coroner Lacroix tenait enquête et le jury tint les employés du C. N. R. responsables, alléguant que la porte aurait dû être fermée.

A l'hôtel de ville

M. l'échevin Legault a dit ce matin qu'Ottawa ne contribue pas assez aux secours directs. La ville de Montréal reçoit beaucoup moins de revenus que le gouvernement fédéral et ne devrait pas être obligée de contribuer autant que lui; il plus Ottawa avait fait plus qu'il ne fait pour la métropole en considérant le fait que la plus grande partie de ses revenus viennent de Montréal.

Le maire Rinfret a envoyé un télégramme de sympathie à la ville de Chicago et à la famille de M. Carmak, vu les circonstances tragiques de la mort du maire de Chicago.

"Aux Marches de l'Europe"

PAR JEAN BRUCHESI
L'ouvrage que M. Jean Bruchési, professeur à l'Université de Montréal, vient de publier aux Éditions Albert Lévêque dans la série *Documents politiques*, sous le titre de *Aux marches de l'Europe*, transportera le lecteur canadien en Europe centrale et orientale. L'auteur, en même temps qu'il brosse un tableau des pays traversés, étudie les problèmes respectifs d'ordre politique, économique et social qui retiennent l'attention sur ces pays de l'Europe centrale: Pologne, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Hongrie et Autriche.

Les Canadiens français ne pourront que tirer profit du récit des luttes entreprises par ces peuples pour conserver leur langue, leurs croyances et leurs traditions. Leurs problèmes nationaux sont, sur plusieurs points, identiques aux nôtres et leurs moyens de combat sont les mêmes.

L'ouvrage contient une préface de M. Edouard Montpetit, une carte de La Palme et vingt photographies. Il est en vente au prix de \$1.00 l'exemplaire au Service de Librairie du *Devoir*, 430 Notre-Dame est, Montréal.

L'avance des troupes japonaises

Peiping, 6. (S.P.A.) — Le maréchal Chang Hsiao-Liang, le commandant militaire de la Chine du Nord, a envoyé des autres divisions de troupes régulières dans le nord afin d'empêcher les troupes japonaises de s'emparer de la Grande Muraille de Chine. Le maréchal a reçu du gouvernement central l'instruction de défendre la Grande Muraille contre toute attaque japonaise.

Les quartiers généraux du maréchal ont annoncé que deux brigades de troupes régulières ont été pratiquement anéanties au cours des combats de la semaine dernière, ayant perdu 12,000 tués, blessés ou disparus. Ces deux brigades seraient les seules qui auraient opposé une véritable résistance à l'avance des Japonais.

La conduite du gouvernement de la province de Jéhol, le général Tang You-Lin, qui n'a même pas tenté de défendre la capitale contre les Japonais, a soulevé une vive indignation en Chine. A Nankin, la capitale du gouvernement nationaliste, la foule a manifesté et l'on a entendu le cri: "A mort Tang You Lin!"

La ville de Jéhol a été occupée par un corps de 128 soldats japonais.

A l'hôtel de ville

M. l'échevin Legault a dit ce matin qu'Ottawa ne contribue pas assez aux secours directs. La ville de Montréal reçoit beaucoup moins de revenus que le gouvernement fédéral et ne devrait pas être obligée de contribuer autant que lui; il plus Ottawa avait fait plus qu'il ne fait pour la métropole en considérant le fait que la plus grande partie de ses revenus viennent de Montréal.

Le maire Rinfret a envoyé un télégramme de sympathie à la ville de Chicago et à la famille de M. Carmak, vu les circonstances tragiques de la mort du maire de Chicago.

EN BOURSE LOCALE

Tout semble calme

Les cours ont été peu actifs ce matin et le volume des ventes, comme celles-ci d'ailleurs, a été très restreint. Les quelques avances enregistrées au cours de l'avant-midi n'ont été, pour la plupart, que d'une fraction de point, de même les reculs ont également été fractionnaires. Bell Telephone a reculé de 84 1/2 à 84 3/4, Can. Car & Found. a perdu 3/4 à 3 3/8, Dom. Bridge 1/2 à 15 1/2, de même que International Nickel à 8 1/2. Brazilian a avancé de 3/4 à 7 1/2, B. C. Power, A. de 1/2 à 15 1/2, Pacifique Canadien de 3/4 à 10 1/2, Shawinigan de 3/4 à 10 1/2. La Banque Royale du Canada a reculé de 1/2 à 129 1/2, tandis que la Banque de Montréal, la Banque de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas changé.

Sisco perd 5 points

Peu de changement et presque pas d'activité sur le Curb si on ne fait exception pour les mines. De ce côté, tout en ayant un marché assez satisfaisant, au point de vue d'activité, il y a eu une légère tendance à des reculs fractionnaires. Sisco, de 140, a touché un bas à 131 pour remonter à 135 ce midi. Arco est restée ferme à 303. Stadacona, de 3 1/2, a monté à 4 pour retomber à 3 3/4; Lake Shore, de 33.00, est descendu à 30.75 pour remonter à 31.00 et Teck Hughes, de 4.00, a touché 3.70 pour ce midi être à 3.85.

Cours du blé

	WINNIPEG	RAMONT	ONT.	Haut	Bas	Mid.
Mai	30 1/2	31 1/4	31 1/4	29 1/2	30 1/2	30 1/2
Juillet	31 1/4	32 1/2	32 1/2	31 1/4	32 1/4	3

Chez les Jeune-Canada

La restauration économique des Canadiens français

Nos déficits - Programme de réformes - Le français dans les affaires

(Par M. Paul DUMAS)

L'étude suivante, que nous communiquons à nos amis de Jeune-Canada, M. Paul Dumas, offre, outre son intérêt intrinsèque, d'intéressantes perspectives sur l'esprit qui anime le mouvement.

En 1763, la conquête nous avait laissés pauvres comme Job; nous étions nus et couchés sur la terre.

En 1867, la conquête nous avait laissés pauvres comme Job; nous étions nus et couchés sur la terre.

En 1929, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

En 1933, la crise existait à l'état latent chez nous, masquée par les apparences de la prospérité factice.

Les brutes encourues par cette émigration massive et les pertes relatives occasionnées par la venue au Canada d'immigrants anglophones...

L'émigration, il est vrai, a peu près cessé en ces dernières années, en même temps que s'organisaient activement le rapatriement de nos frères des États-Unis.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

En 1932, ce qui ne nous donne pas l'accroissement naturel de la population qu'un chiffre de 1,77%.

tion économique. Ces réformes présentent le grand avantage d'être facilement applicables, pour peu que nos dirigeants prennent la peine de les étudier et d'en faire l'essai.

1o Décentralisation de notre capital humain: retour à la terre et décongestionnement des agglomérations urbaines;

2o Diversification de notre culture: création de cultures nouvelles, diffusion de la culture mixte et de la culture maraîchère;

3o Création et développement de petites industries rurales, parallèlement aux nouveaux développements de notre agriculture; impulsion aux arts domestiques;

4o Institution du crédit agricole et du crédit à long terme pour nos agriculteurs;

5o Création de nouvelles lignes de chemin de fer et électrification de nos campagnes;

6o Création d'un conseil économique national chargé de veiller à notre avancement et de nous protéger contre les barons et les chevaliers de l'industrie.

Nous nous contenterons d'ajouter à ce magnifique plan un moyen qui, pour beaucoup, paraît peut-être dangereux mais qui ne contraindra pas peu à relever notre prestige dans les milieux de la finance et de la politique: l'emploi du français dans les affaires.

Le français dans les affaires

C'est un préjugé bien ancré chez nous (et pour beaucoup il a la valeur d'un axiome) que le français est inutile, voire même nuisible en affaires.

Quant à la question du français dans les affaires elle peut prêter à discussions. Deux cas sont à envisager.

1o Vous êtes consommateur, vous achetez. Par conséquent vous apportez de l'argent à un producteur ou à un vendeur, vous faites un marché qui tourne à son avantage.

2o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

3o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

4o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

5o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

6o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

7o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

8o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

9o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

10o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

11o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

12o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

13o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

14o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

15o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

16o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

17o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

18o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

19o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

20o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

21o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

22o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

23o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

24o Vous êtes producteur, vous vendez un produit. Il convient, tout comme dans le cas précédent, que vous parliez la langue de votre acheteur.

Le discours de M. Roosevelt

Le pays veut des actes — Donner du travail — Le retour à la terre — Mettre fin aux spéculations avec l'argent d'autrui — Rajustement économique international — Bon voisinage — Si le Congrès n'agit pas

Washington, 6 (S.P.A.) — Voici les grandes lignes du discours que le président Franklin D. Roosevelt a prononcé lors de son inauguration.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Je suis sûr que mes compatriotes attendent de moi, au jour de mon avènement à la présidence, que je leur parle avec la franchise et la fermeté que la présente situation du pays impose.

Le cadavre d'Hector René retiré du fond du fleuve

Les Trois-Rivières, 6. — On a retiré du fond du fleuve hier le cadavre d'Hector René, ce jeune homme qui avait disparu il y a une semaine avec trois de ses amis, qu'on croit également noyés.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

Le vent et le courant ont rendu les opérations très difficiles. Les recherches se poursuivent aujourd'hui.

DUPUIS La chemise célèbre Maurice Chevalier création Tooke Le dernier mot en fait d'élégance masculine 1.95 haute qualité sobre élégance prix modéré

A ROME à l'ouverture de L'ANNÉE SAINE ou pour la SEMAINE SAINE Deux départs de New-York 15 MARS 1933 "DE GRASSE" Ligne française 26 AVRIL 1933 "REX" Ligne italienne

Incendie chez le Dr Matton, à Sorel Sorel, 6. — Le feu a ravagé samedi soir, vers 9 heures, la résidence et le laboratoire du Dr Jean Matton, 47-A Chemin du Roi, causant des dommages évalués à \$4,000.

J.-A. DESY, Limitée Importateurs directs de THÉ et CAFÉ et manufacturiers de CONFITURES

Club conservateur de Maisonneuve Le 13 mars, à 8 h. 30 du soir, au 1834 rue de La Salle, M. L. J. Gauthier sera l'hôte du club et donnera une causerie.

M. Meighen et la 'Canadian Investments' Toronto, 6. (S.P.C.) — Le député progressiste D.-J. Taylor, de Grey-Nord, a inscrit au feuilleton de l'Assemblée législative une série de questions sur les relations entre M. Arthur Meighen, leader du Sénat, et la Canadian Investments.

M. Meighen et la 'Canadian Investments' Toronto, 6. (S.P.C.) — Le député progressiste D.-J. Taylor, de Grey-Nord, a inscrit au feuilleton de l'Assemblée législative une série de questions sur les relations entre M. Arthur Meighen, leader du Sénat, et la Canadian Investments.

M. Meighen et la 'Canadian Investments' Toronto, 6. (S.P.C.) — Le député progressiste D.-J. Taylor, de Grey-Nord, a inscrit au feuilleton de l'Assemblée législative une série de questions sur les relations entre M. Arthur Meighen, leader du Sénat, et la Canadian Investments.

Une loi d'assistance Washington, 6. (S.P.A.) — Le président Hoover a signé le projet de loi destiné à assister les citoyens, notamment les cultivateurs, et les chemins de fer qui éprouvent des difficultés du fait qu'ils ont des dettes.

Vatican 1919-31 — Première émission de l'Etat papal ressuscité. 6 timbres neufs. \$15. St-Siege, 1867, réimpression, 7 timbres neufs. \$12. Ajoutez port — Prix courant gratuit. BAZAR POSTAL (Rayon D) Boite postale 4020 — Montréal